Le Conseil Municipal de la Commune du Thou s'est réuni le 9 juin 2016 à 20h30 à la mairie, après convocation légale,

Sous la présidence de M. Christian Brunier, maire,

Présents: BERNARD Michel, BALLANGER Danielle, QUINCONNEAU Didier, HERAUT Patrick, LEGROS Catherine, ROUFFIGNAC Mickaël, RUESCAS Flora, ROUILLON Laurent, CHARPENTIER Marc, FENIOUX Marjorie, LOUIS Joël, SALACRUCH Françoise, PORTMANN Christiane.

Absents excusés: BROSSARD Anne, DESFOUGERES Christine, PINEAU Nathalie, ROBLIN Benoît.

Absent : PENIN Benjamin

Secrétaire de séance : FENIOUX Marjorie

Date de convocation : 31 mai 2016

ORDRE DU JOUR

Le compte rendu de la réunion du 28 avril 2016 est approuvé.

Convention entre la Commune du Thou et le Département de la Charente-Maritime concernant les travaux relatifs à l'aménagement d'un chemin piétonnier entre Charmeneuil et Cigogne.

Monsieur le Maire rappelle le projet de création d'un chemin piétonnier entre Charmeneuil et Cigogne.

Dans le cadre de sa politique d'aménagement de traverses d'agglomération, le Département propose une convention dont les termes sont les suivants :

Description des travaux :

- Création d'un cheminement piétonnier d'une largeur de 1.80m;
- Réalisation d'un espace vert entre la chaussée et le chemin ;
- Assurer l'écoulement des eaux de ruissellement de la chaussée.
- Coût prévisionnel total des travaux : 44 201.40 HT

Maîtrise des travaux :

- Le Département assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux de voirie ;
- La Direction des Infrastructures de la Charente-Maritime assurera la maîtrise d'œuvre des travaux.

Financement:

• La participation communale est fixée à 17 680.56 € HT (prise en charge financière de 40% du montant total HT des travaux).

Entretien:

• Le Département assurera l'entretien de la chaussée hors aménagements. La Commune assurera l'entretien des aménagements hors chaussée (trottoirs, bordures et caniveaux, fossés, réseau pluvial, paysager...) ainsi que des marquages spéciaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte les termes de la convention proposée par le Département de la Charente-Maritime ;
- Autorise Monsieur la Maire à signer ladite convention.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2016.

Subvention départementale pour l'amélioration de la voirie communale.

Monsieur le Maire informe que la commune peut bénéficier d'une aide de la part du Département de la Charente-Maritime pour la réalisation de travaux d'entretien de la voirie communale.

L'aide est calculée sur un taux de 25% d'un montant maximum de 25 600 € HT par commune.

Considérant ces informations, Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Montant des travaux $40809 \in HT$ Subvention $6400 \in$ Autofinancement $34409 \in$

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte le plan de financement ci-dessus proposé ;
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter le Département et à signer tout document relatif à cette affaire.

Comptes rendus des commissions

Animation

Forum des associations : 10 septembre 2016. 17h00 : verre de l'amitié.

Rencontre avec les nouveaux arrivants : 7 octobre 2016 à 19h00, salle des fêtes.

Marché de Noël: 4 décembre 2016, salle des fêtes.

Noël des Enfants: 11 décembre 2016.

L'exposition « C'est Thou't un art » fut un succès. Pour les 27 et 28 mai 2017, renforcer la communication notamment aux entrées de bourg.

Fête aux Anguilles : 18 et 19 juin 2016. Les services techniques de la commune seront mis à disposition pour le

montage et le démontage. Marché fermier : 3 août 2016.

Informations et questions diverses

Marché lotissement communal

Dépôt des dossiers de consultations des entreprises : 15 juin 2016 et analyse par les élus à 20h30. Parution : 27 juin 2016, dépôt des offres : 22 juillet 2016.

Accorderie

L'Assemblée générale s'est tenue le 28 mai 2016. 350 « accordeurs » sont recensés. La problématique de la diminution des financements de la Communauté de Communes Aunis Sud a été abordée. En revanche, la CAF pourra désormais participer au financement de l'association.

Travaux d'adduction eau potable au Chiron

Les travaux de passage sous voie sont achevés.

Arrêt TER

Le Syndicat des chemins – maître d'œuvre - a proposé des esquisses d'aménagement des parkings nord et sud.

Terrain de football

Les travaux relatifs à la mise en place de l'arrosage intégré commenceront le 16 juin 2016.

Fonds Régionale d'Intervention Locale

Le Maire rappelle que la commune a sollicité une subvention de 40 000 €. Avec la mise en place de la nouvelle Région, ce dispositif n'est pas reconduit ; Par conséquent, le financement n'est pas accordé.

TAFTA

Une réunion d'information se tiendra le 10 juin 2016 à 18h30 à Rochefort. Le Maire souhaite que des panneaux mentionnant « commune hors TAFTA » soient disposés aux entrées de la commune.

Bibliothèque municipale

Animation organisée le 25 juin 2016 autour de l'auteur P. Bichon et ses « carnets de voyage ».

Fin de réunion: 21h50